



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

commerce électronique

Question écrite n° 132138

Texte de la question

M. Jack Lang interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la question préoccupante de la fraude à la carte bancaire sur internet. En effet, l'UFC-Que choisir dénonce cette pratique préjudiciable pour le consommateur et demande un "traitement efficace" aux banques et aux pouvoirs publics. En 2010, le montant de la fraude sur les cartes bancaires a atteint un total de 368,9 millions d'euros. Les préjudices sont entièrement pris en charge par le consommateur. L'UFC-Que choisir demande aux établissements bancaires et tous ceux qui détiennent des données de carte bancaire d'envoyer à leurs clients la confirmation de leur paiement, de les informer en cas d'attaque de leur serveur, de centraliser les fraudes et de les transmettre au service juridique. Elle demande par ailleurs un système d'authentification commune aux établissements financiers et une harmonisation européenne du processus de sécurisation. Il lui demande donc s'il souhaite donner une suite favorable à ces propositions afin de mieux protéger les consommateurs.

Données clés

Auteur : [M. Jack Lang](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (6^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132138

Rubrique : Ventes et échanges

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 avril 2012, page 2956

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)